

**ATTESTATION D'EXAMEN DE TYPE****N° APAVE 1X01410-01/B**Nous **APAVE CERTIFICATION** attestons :

## 1. Que la société

**AKO Agrartechnik GmbH & Co. KG** – Karl Maybach Strasse 4– 88239 Wangen Geiselharz – GERMANY

nous a présenté des échantillons représentatifs du produit suivant :

DÉNOMINATION	<b>Electrificateur de clôture pour animaux</b>	TYPE	<b>AP1x</b>
MARQUE	<b>AKO</b>	NUMÉRO DE SÉRIE	372775-0
MODÈLE	AKO Compact Power B450	DATE DE CONSTRUCTION	2023

TENSION : 9 / 12Vdc

INTENSITE : 31 / 46 mA

IP : 24

fabriqué par

**AKO**

## 2. Que selon les conclusions du rapport

**SOPEMEA n° 1X01410-01**

ce produit est conforme aux textes suivants :

**Décret 96 216 du 14 mars 1996, modifié par le décret 2014-1085 du 24 septembre 2014****Norme NF EN 60335-2-76/ A2 (à l'exception des articles 14 et 18).****Date d'émission : 30/04/2024****Pour APAVE CERTIFICATION**

Document original immatériel

**X. SCHMITT****Date d'expiration : 29/04/2034**

L'utilisation de cette attestation est limitée au seul produit décrit dans le paragraphe 1 ci-dessus. La validité de cette attestation n'est pas liée à une surveillance de production relative à la conformité. Toute modification de ce modèle doit être portée à la connaissance de APAVE Certification qui analysera les conséquences sur la validité de la présente attestation. Cette attestation ne se substitue pas à la déclaration de conformité du constructeur au sens des directives européennes relatives à la libre circulation des produits dans l'UNION EUROPÉENNE.

Cette attestation comportant 1 page est remise en 1 exemplaire original au demandeur et 1 copie au Ministère de l'Agriculture. L'original est authentifié par un tampon sec. Aucun duplicata ne sera délivré.